



Les AMIS des ARTS de la SOMME

103^{ème} EXPOSITION du 17 au 28 MAI 2012

Siège Social - Musée de Picardie
Salle d'Exposition
15- 17, Rue de la Dodane
80000 AMIENS

www.lesamisdesartsdelasomme.com
lesamisdesartsdelasomme@laposte.net

Invitée d'honneur : **Mathilde ROSSETTI** (*voir au verso*)

Les Amis des Arts de la Somme seraient très heureux de vous compter parmi les exposants de notre **103^{ème} Exposition** qui se tiendra au Château de BERTANGLES du **17 au 28 mai 2012**

VERNISSAGE le : **Mercredi 16 mai 2012 à 19 heures**

Chaque exposant pourra présenter **2 tableaux** d'un **Format** maximum **30 F** (92x73) ou **3 sculptures** plus une œuvre supplémentaire s'il participe au concours dont le **thème** sera "**TERRE ET LUMIERE**".

CATALOGUE - Photo :

Un catalogue sera réalisé avec **1 photo** par artiste, d'une des œuvres inscrites.

Afin d'obtenir une qualité maximum et uniforme, votre œuvre sera photographiée par nos soins à la Dodane (15/17, rue de la Dodane - AMIENS) le : samedi **18 février 2012 de 10 h à 17 h** (pour les exposants venant de loin, il est possible d'envoyer une photo numérique d'excellente qualité par CD ou mail, dans le cas contraire, la photo n'apparaîtra pas dans le catalogue).

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

ARTICLE 1 - Seuls les membres des Amis des Arts à jour de leur cotisation peuvent participer à ce Salon.

COTISATION : **20 €**

ou **10 €** pour les - de 26 ans.

ARTICLE 2 - Les **DROITS D'ACCROCHAGE** :

50 € (quelque soit le nombre d'œuvres exposées)

ARTICLE 3 - DÉPÔT : **13 mai 2012**

(Entrée **DEVANT** le Château) de **14 h 30 à 18 h**

- **RETRAIT** : **28 mai 2012** à partir de **18 h**

Le décrochage se fera **UNIQUEMENT** par les membres du conseil d'administration.

ARTICLE 4 - Toutes les **TECHNIQUES** de peinture, sculpture et photographie sont admises à condition d'être munies d'un dispositif **d'accrochage fiable** de préférence **ficelle** pour les toiles ou photos (**PAS DE PITONS qui ressortent**)

Les sculptures, présentées sur socle, fourni par l'artiste, permettant une exposition de l'œuvre en toute sécurité pour le public. **Toutes les œuvres comporteront au dos, le nom, l'adresse de l'Artiste + le titre de l'œuvre.**

ARTICLE 5 : FORMAT : **30 F** (Max92 x73).

Seront refusés : les copies de photos, d'œuvres d'artistes, les œuvres déjà exposées précédemment, les œuvres pouvant nuire à la bonne tenue du salon ainsi que les œuvres hors format.

ATTENTION : Afin d'harmoniser et d'aérer au mieux l'accrochage, l'Association limitera le nombre d'artistes.

ARTICLE 6 - Les **INVITATIONS** pourront vous être envoyées par courrier contre une enveloppe format 16x23 timbrée à 1,20 € pour 10 invitations et rédigée à votre adresse, (**à joindre à votre bulletin d'inscription**).

Des invitations, des affiches ainsi que des flyers seront également disponibles à la Dodane (15/17, rue de la Dodane - Amiens) les après-midi d'exposition (voir tableau des expos sur le site : www.lesamisdesartsdelasomme.com)

ARTICLE 7 - Malgré le gardiennage et la mise sous alarme du château l'association décline toute responsabilité en cas de vols ou d'actes de vandalisme qui pourraient survenir à tout moment de l'exposition. Il est donc conseillé à l'artiste d'assurer ses œuvres s'il le juge nécessaire. L'artiste renonce par l'acceptation du règlement à tout recours contre l'association en cas de dommages subis par les œuvres qu'elle qu'en soit la cause

ARTICLE 8 - Toutes les œuvres présentées doivent être libres à la vente. Pour permettre au Salon de BERTANGLES de continuer à exister, les artistes accepteront de faire un don de 15 % du prix des œuvres vendues. En cas de vente, l'artiste sera prévenu et aura la possibilité de remplacer l'œuvre vendue.

Cette année, une photo réunissant tous les exposants sera faite avant le décrochage.



Les AMIS des ARTS de la SOMME

Siège Social – Musée de Picardie
15-17, rue de la Dodane
80000 AMIENS
www.lesamisdesartsdelasomme.com
lesamisdesartsdelasomme@laposte.net

à retourner pour le **1^{er} février 2012** dernier délai.
à : Les Amis des arts de la Somme 15/17 rue de la Dodane - 80000 Amiens

NOM - Prénom :

Adresse :

Tél : **Email :** (lisible SVP)

Portable : **Site Internet :**

N° de Siret :

Présentation de l'artiste et de sa démarche artistique : (juste 3 lignes)

.....
.....
.....

souhaitez-vous que votre adresse Email (ou Site) figure sur le catalogue ? OUI NON

TITRE DE L'ŒUVRE	TECHNIQUE	FORMAT (Max 93x65)	PRIX
- 1			€
- 2			€
- 3 (réservé aux sculpteurs)			

N'OUBLIEZ-PAS d'apporter le tableau qui figurera dans le catalogue le **18 février 2012** à la Dodane de 10 h à 17 h)

Chèque à l'ordre de
la Société des Amis des Arts de la Somme

Votre règlement comprend :

- **Votre cotisation : 20 €** (si vous n'êtes pas adhérent)
ou **10 €** (si moins de 26 ans)
- **Les droits d'accrochage : 50 €**

Merci de cocher quelques heures de permanences dans la mesure de vos disponibilités :

PERMANENCES	14 h à 16 h	16 h à 18 h
Judi 17/05		
Vendredi 18/05		
Samedi 19/05		
Dimanche 20/05		
Lundi 21/05		
Mardi 22/05		
Mercredi 23/05		
Judi 24/05		
Vendredi 25/05		
Samedi 26/05		
Dimanche 27/05		
Lundi 28/05		

CONCOURS : Chaque artiste peut également participer au concours et présenter **1 œuvre** qui devra être "originale" et réalisée spécialement pour cette exposition. (**pas de copie de photo**). Toutes les **TECHNIQUES** de peinture, sculpture et photographie sont admises - **Format** maximum **25 F** (81x65)

Un jury composé de diverses personnalités du domaine de la culture attribuera des prix :

3 prix peinture : **1^{er} prix : 150 € - 2^{ème} prix : 100 € - 3^{ème} prix : 80 € - 1 prix photo : 150 € - 1 prix sculpture : 150 €.**

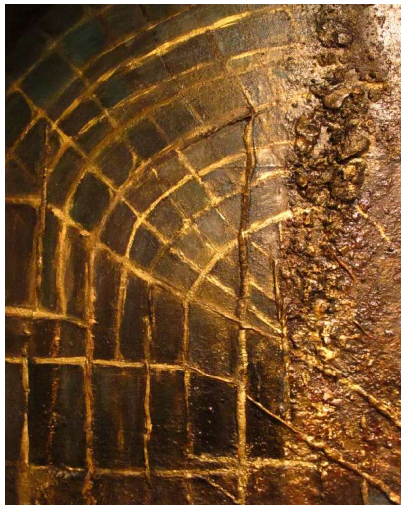
De plus, les 3 premiers lauréats auront (chacun) une semaine de mise à disposition de notre lieu d'exposition rue de la Dodane à Amiens en 2012. Les décisions du jury seront définitives et sans appel.

TITRE DE L'ŒUVRE POUR LE CONCOURS

Thème : "TERRE ET LUMIERE" Technique Format Max 81x65 PRIX - €

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement de l'Exposition, en accepte l'intégralité, et renonce à tous recours envers l'Association, notamment en cas de détérioration ou de vol des œuvres confiées et exposées

Date : **Signature** (Précédé de la mention "lu et approuvé") :



Mathilde Rossetti

Invitée d'honneur
au château de Bertangles
en 2012

Peintre Bordelaise

Ecole supérieure des Beaux Arts de Paris section Arts Plastiques

Ecole Vénitienne d'arts appliqués

Expositions dans de nombreuses galeries et musées en Provence et dans le sud ouest.

Mathilde Rossetti peint ou plutôt sculpte, crée, modèle des œuvres à partir de la poudre de pierre et des ocres des Baux de Provence, sa région natale, son travail s'apparente à celui d'un alchimiste, elle gratte la pierre, elle délaye les pigments en de longues distillations jusqu'à cristalliser des volumes.

Les pigments naturels, les minéraux, les pierres, la dorure et les encres se mélangent ensuite adroitement pour laisser place à l'imaginaire et au rêve....

Le mot du Président :

« La réussite d'une exposition dépend bien entendu de l'organisation mais aussi **des exposants qui doivent diffuser largement les affiches, flyers et invitations** (Voir ARTICLE 6).

Par ailleurs si parmi votre entourage des commerçants sont intéressés pour insérer **une Publicité** dans notre prochain catalogue, n'hésitez pas à leur transmettre notre adresse INTERNET : **lesamisdesartsdelasomme@laposte.net** (ou téléphoner (uniquement pour la PUB) au 06 08 98 18 59).

Les publicités nous aident au financement du catalogue. »

RAPPEL : dernier délai inscription : 1^{er} FEVRIER 2012

Expo : du 17 au 28 mai 2012

Vernissage : Mercredi 16 mai 2012 à 19 heures

Photo à la Dodane : Samedi 18 février 2012 de 10 h à 17 h.

Nombre d'œuvres exposées : 2 tableaux F30 (Max) ou 3 sculptures
+ 1 œuvre supplémentaire si vous participez au concours

Droit d'accrochage : 50 € + adhésion 20 € (ou 10 € pour les – de 26 ans)

Thème du Concours : "TERRE ET LUMIERE"